

Adolphe, Jean, Valentin KRUG, Hanoï (Jersey, 1862-Hanoï, 15 juin 1930)

Huit enfants avec Ca-Thi-Co (née en 1870) :

- Jeanne Louise (27 nov. 1893), reconnue le 6 mars 1897, mariée avec Joseph Albertini, adjudant d'infanterie coloniale en service à Kiên-An, un temps gérant de la tuilerie briqueterie de Quinh-Cu,
- Noël Krug (1897) marié en 1923 à Isabelle Marie Thérèse Henriette Mazéas, institutrice, veuf (24 juillet 1925), remarié le 29 novembre 1926 à Vinh avec Mary-Mildred Walthert, fille d'Eugène Walthert, contremaître à la SIFA. Carrière dans les Eaux et forêts de l'Indochine à partir du 21 juin 1929 ;
- Pascal Krug, journaliste à l'*Opinion*, de Saïgon, puis géomètre civil ;
- Philippe William Krug : sous-brigadier de la police municipale en Cochinchine (1939) ;
- Suzanne Marie mariée en 1922 à Paul Hossenlopp, directeur de la tuilerie briqueterie de Quinh-Cu ;
- Simone, mariée en 1926 avec Georges Coutellier, des Douanes et régies ;
- Silvia Louise mariée en 1930 à Auguste Joseph Bertrand, sergent du Génie
- Valentine.

Géomètre expert en Algérie, puis en Cochinchine (1886) et au Tonkin (1892).

Directeur du *Bulletin commercial et économique de l'Indo-Chine* (1897),
Entrepreneur.

Concessionnaire, avec MM. Courret (Hanoï) et Durand frères (Lyon),
des *tramways de Hanoï* (avril 1899)

Colon (ca 1900).

Ingénieur civil.

Créateur de la *Tuilerie-briqueterie haïphonnaise*.

Vice-président du comité radical et radical-socialiste de Hanoï,
président de la section tonkinoise de la Ligue des droits de l'Homme,
conseiller municipal de Hanoï (1905-1914). Premier adjoint.

(*Bulletin officiel de l'Indochine française*, 1897)

N° 985. — ARRÊTÉ infligeant une amende de 5 \$ par jour de retard à M. Krug, adjudicataire des travaux de construction de la caserne à Thai-nguyên.

Du 4 octobre 1897

Le résident supérieur au Tonkin,

Vu le décret du 25 février 1895 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} avril 1892 ;

Vu le procès-verbal d'adjudication d'une caserne de gendarmerie à Thai-nguyên, en date du 27 mars 1896, approuvé par M. le gouverneur général le 9 avril suivant ;

Vu le cahier des charges et notamment l'article 34 stipulant que, passé le délai de six mois accordé pour l'exécution, une amende de cinq piastres sera encourue pour chaque jour de retard, par le seul fait du retard lui-même, sans mise en demeure préalable ;

Considérant que M. Krug, entrepreneur, ne s'est pas conformé aux ordres de service qui lui ont été adressés pour la construction d'une caserne de gendarmerie à Thai-nguyên ;

Considérant que le travail prescrit aurait dû être terminé le 10 décembre 1896 ;

Considérant que ces travaux ne sont pas terminés au 31 août 1897 ;

Considérant que l'entrepreneur n'a fait aucune réserve au sujet du délai qui lui était imposé ;

Vu le rapport de l'Architecte chef du service des Bâtiments civils et du Directeur des Travaux publics, en date des 21 et 23 septembre 1897,

ARRÊTE :

Article premier. — Par application de l'article 34 du cahier des charges joint à son marché, une amende de cinq piastres par jour est infligée à M. Krug, entrepreneur à Thai-nguyên, à partir du 1^{er} septembre 1897, jusqu'au jour de l'achèvement du casernement de gendarmerie à Thai-nguyên.

Le montant de cette amende sera déduit de celui des certificats de paiement ou des mémoires qui sont dus à cet entrepreneur.

Art. 2. — Le Directeur des Travaux publics de l'Annam et du Tonkin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hanoï, le 4 octobre 1897.

J. FOURÈS.

SYNDICAT DES PLANTEURS DU TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 avril 1900)

Demande d'admission.

(*Bulletin officiel de l'Indochine française*, 25 avril 1900)

Remboursement du cautionnement déposé par M. Krug, en garantie de la construction d'une résidence à Thai-nguyên

Thai-nguyên
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1901)

Est annulée l'autorisation donnée par arrêté du 28 avril 1897 à M. Krug d'extraire des matériaux d'une carrière de pierres calcaires dans un terrain situé au village de Tam-tai, huyên de Uong-bi, province de Thai-nguyên, et d'occuper temporairement une bande de terrain pour les besoins de son exploitation.

M. Krug devra, dans le délai d'un mois, à date de notification du présent arrêté, débarrasser les terrains dont il s'agit de toutes les installations qui s'y trouvent.

Passé ce délai, il y sera procédé à ses frais, risques et périls, à la diligence de l'administration.

1901 : travaux avec Villarem à Quang Tchéou Wan.

MONOGRAPHIE DE LA PROVINCE DE HA-TIÊN
(*Revue indochinoise*, n° 175-176, 1902)

Vieux théâtre de la rue Takou
REMISE À NEUF
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 octobre 1902)

.....
Ensemble fort réussi et qui fait honneur à notre concitoyen Ad. Krug et à son collaborateur M. Liégeart. L'on se rappelle que le travail fut mis en adjudication sur concours. Les espérances sont réalisées.

Hanoï
À propos des élections municipales
Aux électeurs
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mai 1912, p. 2 et 3)

.....
Les candidats insultés
Insisterais-je maintenant sur l'écœurant cynisme de cet individu qui se prétend journaliste et qui ne craint pas de couvrir d'outrages ceux dont il recommandait chaudement la candidature, il y a deux jours ?

Tels sont MM. Hillairet, Krug et Dubouch. Je ne suis pas suspect de partialité en faveur de M. Krug, qui m'a combattu à côté de M. Achard aux élections à la Délégation. Il me plaît cependant de rendre à M. Krug cette justice, c'est que j'ai déploré à cette époque de le voir en si pitoyable compagnie. C'est dire que parmi tous les membres du Comité, je faisais à M. Krug un particulier honneur : celui de croire qu'il se trompait de bonne foi. Je ne suis donc pas surpris de voir M. Krug, un instant abusé, se dégager de fâcheuses compromissions et mériter le brevet d'honorabilité que constituent les injures de M. Achard.

Il n'est pas douteux que, dans la voie où il est rentré avec l'approbation des honnêtes gens de tous les partis, M. Krug retrouvera une popularité dont le corps électoral lui donna en 1905 une preuve éclatante.

MONPEZAT.

.....
THÁI NGUYEN
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 novembre 1927)

Rupture d'engagement et emport d'avances. — Plainte a été déposée par M. Krug, géomètre, contre un nomme Lê-v-Mao, 34 ans, engagé à son service pour faire des débroussailllements et qui a quitté sans avertir, après avoir reçu une avance de ses salaires. Lê-v-Mao, rencontré en ville prenant un bain de lézard sur la bordure d'un

trottoir, a été appréhendé et conduit à la disposition de M. le résident, juge de paix à compétence étendue.

AD. KRUG

GÉOMÈTRE — EXPERT
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1929)

23, boulevard Rialan — téléphone 749.
Bornages, délimitations et levés de terrains.
Plans parcellaires et souterrains de mine,
Achat, vente et échange de terrains
Toutes transactions immobilières

Inscription au tableau du Tonkin
des « géomètres civils diplômés du gouvernement »
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 janvier 1929)

M. Krug (*Adolphe-Jean-Valentin*), ancien géomètre du Service du Cadastre en Cochinchine, domicilié à Hanoï, remplissant les conditions prévues à l'article 4 de l'arrêté du 3 octobre 1919 complété par l'arrêté du 17 juin 1924, est inscrit au tableau du Tonkin des géomètres civils diplômés du gouvernement.

AD. KRUG

GÉOMÈTRE — EXPERT
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 avril 1929)

23, boulevard Rialan — téléphone 749.
Bornages, délimitations et levés de terrains.
Plans parcellaires et souterrains de mine,
Achat, vente et échange de terrains
Toutes transactions immobilières
Prochainement, M. KRUG ouvrira un second bureau à Vinh (Nord-Annam)
[où était établi son fils Noël]

La disparition d'un vieux Tonkinois
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1930)

Nous apprenons avec peine le décès — survenu le 15 juin 1930 — à 23 heures, en son domicile, 92, boulevard Gambetta, de M. Adolphe, Jean, Valentin Krug, âgé de 70 ans, ingénieur civil.

C'est un vieux Tonkinois fort estimé, un rude travailleur aussi qui disparaît.

Il laisse à la colonie une nombreuse famille et bien sympathique à qui nous adressons l'expression de nos très vives condoléances.

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1930)

Madame Veuve Adolphe Krug ;
Mesdemoiselles Silvia et Valentine Krug ;
Messieurs Noël, Pascal et Philippe Krug ;
Madame et Monsieur Joseph Albertini ;
Madame et Monsieur Paul Hossenlopp et leur fils ;
Madame et Monsieur Georges Coutellier et leurs enfants ;
les familles Edmond Cadier, et leurs enfants, Stevenson et leurs enfants, et J. Le Fustec, ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Adolphe, Jean, Valentin KRUG
ingénieur civil,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et cousin, décédé à Hanoi, dans sa soixante-dixième année.

Et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu demain mardi 17 juin 1930 à 17 heures.

On se réunira à la maison 72, boulevard Gambetta.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part.

LES OBSÈQUES DE M. ADOLPHE KRUG
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 juin 1930)

Hier, à 17 heures, eurent lieu les obsèques de monsieur Adolphe, Jean, Valentin Krug, ingénieur civil, âgé de 70 ans. Le cortège se forma à la maison mortuaire, 72, boulevard Gambetta, maison que le défunt occupe depuis bientôt près de 40 ans. Malgré la pluie torrentielle, de nombreuses personnes avaient tenu à venir accompagner ce Tonkinois de la première heure à sa dernière demeure.

Le deuil était conduit par messieurs Noël Krug, agent du Service forestier ; Pascal Krug, géomètre civil ; Philippe Krug, étudiant ; Madame née Krug et Monsieur Albertini ; madame née Krug et Monsieur Hossenlopp, Madame née Krug et Monsieur Coutellier et mesdemoiselles Sylvia et Valentine Krug, les huit enfants du regretté défunt et ses trois gendres, madame Veuve Krug, dont la douleur faisait peine à voir, abattue par sa grande peine, n'a pu suivre le cortège.

De nombreuses couronnes en perles et de belles gerbes de fleurs recouvraient le cercueil.

Monsieur Imbert, directeur de l'École normale des instituteurs, a prononcé un émouvant discours, dont nous extrayons les quelques passages suivants :

« Mesdames,
Messieurs,

Les personnes qui ont pu voir monsieur Krug il y a quelques jours n'auraient jamais pu supposer qu'il vivait ses dernières heures. C'était un beau vieillard toujours actif,

toujours alerte. Vieillard par ses cheveux blancs, homme encore fort et dispos à voir ses yeux vifs, sa taille élancée, sa démarché ferme.. La mort, brutalement, l'a fauché.

La vie de M. Krug tient toute dans ces deux chiffres : 38 ans de Tonkin, 44 ans d'Indochine.

Né en 1862, d'une famille alsacienne établie à Jersey, il opte pour la France et fait ses études au Lycée de Mâcon. Un voyage en Algérie, au cours duquel il travaille comme géomètre, fixe sa vocation. Il s'embarque pour la Cochinchine en 1886. En 44 ans, il ne retournera que deux fois dans la Métropole. Sa patrie désormais, c'est l'Indochine, c'est pour elle qu'il travaille, c'est là qu'il fonde un foyer, qu'il élève ses enfants, c'est la terre d'Indochine qui le reçoit aujourd'hui pour toujours. Tantôt géomètre au service du Cadastre et de la Topographie, tantôt géomètre civil, architecte et entrepreneur, il est de ceux dont l'effort laisse des traces visibles, durables, partout où ils passent. Les levés qu'il fait à Haïphong et Hanoï sont suivis de construction de bâtiments divers. C'est l'ancienne Banque de l'Indochine, l'ancien théâtre de la rue Takou, ce sont des bâtiments administratifs qui existent encore rue Jules-Ferry et avenue Beauchamp. Ce sont aussi les lignes de tramways qu'il construisit et qu'il géra avant qu'une société anonyme en dirigeât l'exploitation. C'est enfin sa tuilerie-briqueterie de Haïphong dont la direction l'absorba jusqu'à ces toutes dernières années.

Ses grands qualités d'honnête homme, de technicien avisé trouvèrent un plus vaste cadre où s'exercer quand il fut nommé conseiller municipal de la ville de Hanoï de 1904 à 1912. Le suffrage de ses pairs le désigna dans cette assemblée au poste de 1^{er} adjoint.

Vie toute de travail, de droiture et de bonté. Reconnaissons que de tels hommes sont indispensables à la colonisation et lui font honneur.

.....
Et quand la mort est venue vous surprendre, elle n'a pu avoir raison de votre noble caractère. Et pourtant, elle vous a fait souffrir. Si rapide qu'ait été sa venue, vous l'avez pressentie aux douleurs terribles qu'elle vous a infligées. Dans cette chambre où vous vous penchiez encore quelques heures auparavant sur vos plans d'architecte, dans cette chambre aux murs tapissés des livres que vous aimiez à annoter, elle vous a bien fait comprendre qu'elle était arrivée. Mais elle ne pouvait atteindre la sérénité de votre belle âme.

Dans le cortège, nous avons remarqué : M. le résident supérieur honoraire Tissot ; MM. les colonels en retraite Edel et Bonifacy ; M. le commandant en retraite Révérony, secrétaire archiviste de la chambre d'agriculture ; M. l'inspecteur général de l'Enseignement et madame Brachet ; M. Renoux, de l'I. D. E. O. ; M. Bergon, directeur du Service vétérinaire ; M. Demolle, vice-président de la chambre de commerce ; M. Lesca, directeur des G. M. R. ; M. l'administrateur en retraite Lesterlin ; MM. Bruneteaud, [des Tramways] ; [Alexandre] Leroy, entrepreneur ; Ballet, Bonneau, Poggi ; Cristiani frères, Prades, Gallois, Chevalier, M^{me} et M. Dupré, des Douanes et Régies à Phuly ; Madame Janet ; M. Faugère, de la Sûreté ; M. Guillaume, M^{me} et M^{lle} Gabillot ; M^{me} et M^{lle} de la Salle ; M. le docteur et M^{me} Asselin ; M^{me} Coutellier, etc.

Nous renouvelons à la famille du regretté défunt, nos bien sincères condoléances.

.....

Avis de décès
(L'Entente, 25 août 1950)

Les familles Krug,
Albertini,
Hossenlopp,
Coutellier, Bertrand,

Lentulo.
Milaire,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la
personne de :

M^{me} V^{ve} Adolphe Krug

née Ngo Thi Luc,

décédée à l'âge de 86 ans, leur grand-mère, belle-mère, arrière-grand-mère.

Les obsèques seront célébrées le 25 août, à 16 heures.

On se réunira au domicile mortuaire, 72, bd Gambetta, Hanoï.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
